



SEEG

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Date de lancement : **05 juillet 2022**
Appel à manifestation d'intérêt : **N° 01/SEEG/CA/Avril/2022**
Nom du projet : **Audit stratégique, institutionnel, organisationnel, opérationnel et financier des exercices 2019, 2020 et 2021**
Source de financement : **SOCIETE D'ENERGIE ET D'EAU DU GABON**

1. OBJET

Par le présent appel à manifestation d'intérêt (AMI), la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG) se propose de recruter des Cabinets de Consultants qualifiés qui seront appelés à soumissionner pour la réalisation de **l'Audit des comptes des exercices 2019-2020 et 2021 de la gestion des services publics délégués de l'eau potable et de l'énergie électrique.**

2. ALLOTISSEMENT

L'Audit des exercices 2019 - 2020 et 2021 se subdivise en trois (03) lots répartis comme suit :

- Lot 1** : l'audit des achats et des investissements de la SEEG sur les exercices 2019- 2020 et 2021
- Lot 2** : le diagnostic organisationnel et des ressources humaines de la SEEG sur les années 2019 - 2020 et 2021
- Lot 3** : l'audit de la facturation du revenu et du recouvrement des créances client et de la gestion des crédits fournisseurs sur les exercices 2019 - 2020 et 2021

Pour le présent Avis à Manifestation d'intérêt, un Cabinet ne peut soumissionner que pour deux (2) lots maximum. Il devra présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. PARTICIPATION

Le présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux Cabinets nationaux ou internationaux

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer les Termes de référence de chaque lot du présent Avis à Manifestation contre paiement d'une somme de 300.000 FCFA à l'adresse ci-dessous :

SOCIETE D'ENERGIE ET D'EAU DU GABON
6^{ème} étage, porte 606
Avenue Félix EBOUE, B.P. 2187 Libreville/Gabon
Téléphone: 011.76.12.82

CRITERES DE QUALIFICATION

Les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridique, technique et financière.

4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent comprendre les éléments suivants :

- **Une déclaration de manifestation d'intérêt signée du représentant du Cabinet faisant apparaître son nom, sa qualité, son adresse, sa nationalité et les pouvoirs qui lui sont délégués ;**
- Les documents juridiques de la société. Ces documents comprennent la fiche circuit et l'extrait du registre de commerce ;
- **Une attestation de non faillite** délivrée par le Tribunal compétent du lieu du siège social du consultant et datant de moins de six mois ;
- **Une attestation d'imposition** prouvant que le candidat est à jour de ses obligations fiscales au titre de l'année (n-1) 2020 (uniquement pour les candidats nationaux, sauf s'ils bénéficient d'une dérogation) ;
- **Une attestation CNSS** du trimestre précédent (uniquement pour les candidats nationaux, sauf s'ils bénéficient d'une dérogation) ;
- **Une attestation CNAMGS** du trimestre précédent (uniquement pour les candidats nationaux, sauf s'ils bénéficient d'une dérogation) ;
- **Un relevé d'identité bancaire ;**
- **Une liste du matériel, le cas échéant ;**
- **Une liste du personnel clé avec leurs fonctions respectives et leurs CV signés ainsi qu'une copie des diplômes traduits et authentifiés par l'autorité compétente ;**
- **Les références générales et spécifiques du candidat dans le domaine concerné par l'appel à manifestation d'intérêt** (joindre les fiches projets précisant la valeur en FCFA des prestations réalisées) ;
- Une liste des sous-traitants, le cas échéant.

Les consultants peuvent s'associer et présenter une candidature unique. Pour cela, ils doivent présenter un accord de groupement entre bureaux. Cet accord doit préciser le statut juridique, le chef de file du groupe, le rôle et les titres de chaque membre. Chaque membre doit, par ailleurs, produire les pièces demandées ci-dessus.

Ils ne doivent comporter aucune proposition financière et être présentés en un original et quatre copies.

5. CRITERES DE SELECTION

Les candidatures seront examinées suivant les critères ci-dessous:

- Le candidat doit justifier d'une expérience de plus de cinq (05) ans dans les prestations similaires et une qualification internationale ;
- Le candidat doit justifier d'un personnel clé en adéquation avec la mission ;
- Le candidat doit justifier des moyens matériels et techniques adéquats ;
- Le candidat doit justifier d'un chiffre d'affaires moyen de **trois cent millions (300.000.000) de Francs CFA**, pendant les cinq (05) dernières années ;
- Le candidat doit justifier d'une capacité financière lui permettant de démarrer l'exécution des prestations dès la notification du marché (joindre les documents attestant l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédits, etc.) ;
- Le candidat ne doit pas avoir d'antécédent de non-exécution de marché. Le soumissionnaire doit établir qu'il a exécuté et achevé tous les marchés obtenus pendant au moins les trois (3) dernières années, et qu'il n'a pas de litige qui lui soit imputable en cours avec l'Administration.

6. DATES LIMITES DE DEPOT DES OFFRES, LIEU DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES PLIS

Les dossiers d'appel à manifestation d'intérêt doivent être envoyés à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **20 août 2022 à 12 heures**. Les plis seront ouverts en présence des représentants des candidats qui le souhaitent le **12 septembre 2022 à 10 heures 00 minute**.

SOCIETE D'ENERGIE ET D'EAU DU GABON
6^{ème} étage, porte 606
Avenue Félix EBOUE, B.P. 2187 Libreville/Gabon
Téléphone : 011.76.12.82

Le Président du Conseil d'Administration

Egide BOUNDONO SIMANGUYE

